



# Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

HERBLAY, le 21 septembre 2020

[www.cdtir95.fr](http://www.cdtir95.fr)

SAISON SPORTIVE 2020/2021

## CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 10m

### DATE

Vendredi 30, samedi 31 octobre & dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2020

### LIEU

STAND DE TIR DE ROISSY

Lieu-dit des Fonds de Changy, 95700 ROISSY en FRANCE

Tel : 01 34 29 06 46

### DISCIPLINES

- 100 – PISTOLET 10m
- 102 – PISTOLET VITESSE 5 CIBLES 10m
- 103 – PISTOLET STANDARD 10m
- 104 – CARABINE 10m
- 107 – ARBALETE MATCH 10m

### CATEGORIES

Suivant les directives de la SEC de la F.F.Tir.

### DEROULEMENT

Toutes les épreuves se dérouleront suivant le règlement de la F.F.Tir.

### ARBITRAGE

L'arbitrage sera organisé par la commission départementale d'arbitrage du Val d'Oise.

**Les contestations relatives à la valeur des impacts ne seront pas admises.**

### ATTRIBUTION DES POSTES DE TIR

Par tirage au sort

## HORAIRES DES SERIES ET PLAN DE TIR

Durant la période des inscriptions, le CDT 95 se réserve le droit de modifier le nombre ou les horaires des séries indiquées sur le plan de tir ci-joint en fonction du nombre de participants.

Le plan de tir définitif sera adressé à chaque Association participante dans les jours suivants la date limite des engagements. Toute erreur ou omission devra être immédiatement signalée.

**Aucune modification ne pourra être apportée au plan de tir définitif.**

Les horaires du plan de tir seront strictement respectés. Si besoin est, la place d'un athlète absent 5 minutes avant le début d'une série pourra être réattribuée. L'athlète en retard ne tirera qu'en fonction des postes disponibles.

**Les horaires indiqués correspondent au début du temps de préparation et essais.**

### Rappels :

- **100 et 104 : 60 coups / 1h30 pour toutes les catégories sauf les D3 (40 coups / 1h00)**
- **102, 103 et 104 : 40 coups pour toutes les disciplines**

## ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne, **sur le site du CDT 95.**

La saisie informatique se fera au fur et à mesure des inscriptions selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

## DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS

Les inscriptions seront ouvertes du jeudi 24 septembre 2020 **jusqu'au dimanche 11 octobre 2020 (inclus)** à l'adresse suivante :

[www.cdtir95.fr](http://www.cdtir95.fr)

En cas de problème, contacter M. ROUSSIN Guillaume :

[groussin@cdtir95.fr](mailto:groussin@cdtir95.fr)

## TARIFS DES ENGAGEMENTS

- Pour les disciplines 100, 104 et 107 :
  - o Cadets ..... 8 € par discipline
  - o 40 coups ..... 12 € par discipline
  - o 60 coups ..... 15 € par discipline
- Pour les disciplines 102 et 103 ..... 12 € par discipline

## CONFIRMATION DES ENGAGEMENTS

La confirmation des engagements se fera par les clubs, en réglant la facture globale qui leur sera envoyée par le CDTir 95.

Le règlement peut se faire par **chèque à l'ordre du CDTir95**, ou par **virement**.

Date limite de réception du règlement : **jeudi 29 octobre 2020.**

**Au-delà de cette limite, les athlètes dont l'engagement n'aura pas été réglé par leur club ne pourront pas participer aux Championnats Départementaux.**

## CLASSEMENTS

Individuels, dans chaque catégorie de chaque discipline.

## RECOMPENSES

Individuelles : diplôme au champion départemental de chaque discipline dans chaque catégorie.

*Elles seront remises aux Présidents de clubs de l'Assemblée Générale annuelle du CDTir 95.*

## CONDITION D'ACCES

Ce championnat est ouvert aux athlètes, licenciés de la F.F.Tir, des sociétés ou sections de tir du Val d'Oise à jour de leurs cotisations 2020/2021 avec la Fédération et le Comité Départemental de Tir du Val d'Oise.

**Un athlète appartenant à une société ou section non en règle avec le CDTir 95 ne pourra pas participer aux Championnats Départementaux.**

## PIECES A FOURNIR

Seuls peuvent participer les athlètes en possession de la licence Fédérale 2020/2021 portant validation :

- du médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif ;
- du président du club, certifiant, dans le cas d'un mineur, d'être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale.

**Tout athlète non en règle ne pourra participer aux Championnats Départementaux.**

## TENUE VESTIMENTAIRE

Rappel de la Règle 6.20.3.1 :

Les vêtements interdits en compétition et lors des cérémonies de remise des médailles incluent : les **blue-jeans**, les **jeans** ou **pantalons similaires** de couleur autre que celle du sport, les vêtements camouflage, les T-shirts sans manches, les shorts trop courts (voir Règle 6.20.2.8), les shorts coupés « à franges », les pantalons avec des pièces ou des trous, de même que les chemises ou les pantalons affichant des messages inappropriés (voir Règle 6.12.1, toute propagande est interdite). Les couleurs du sport doivent être celles des tenues nationales officielles. Si les couleurs nationales ne sont pas portées, les couleurs interdites sont le camouflage, l'écossais, le kaki, l'olive ou le marron.

## PRECAUTIONS SANITAIRES

- Du gel hydro-alcoolique sera à disposition à l'entrée du stand de tir ;
- Une circulation à sens unique sera mise en place afin d'éviter aux athlètes de se croiser ;
- Les postes de tir seront séparés par des plaques en plexiglas ;
- Les postes de tir, chaises et les séparations seront désinfectés après chaque série ;
- Les résultats seront communiqués individuellement par un arbitre.

Guillaume ROUSSIN

*Pour la Gestion Sportive du Val d'Oise*



## CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 10m

### DATE

Vendredi 30, samedi 31 octobre & dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2020

### LIEU

STAND DE TIR DE ROISSY

Lieu-dit des Fonds de Changy, 95700 ROISSY en FRANCE

Tel : 01 34 29 06 46

### RAPPEL DES DISCIPLINES

- 100 : PISTOLET 10m
- 102 : PISTOLET VITESSE 5 CIBLES 10m
- 103 : PISTOLET STANDARD 10m
- 104 : CARABINE 10m
- 107 : ARBALETE MATCH 10m

L'accès au pas de tir sera possible 15 minutes avant le début de la série

**NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS PRÉSENTER, POUR LES FORMALITÉS, 45 minutes AVANT LE DÉBUT DE VOTRE MATCH**

**Durant la période des inscriptions, le CDT 95 se réserve le droit de modifier le nombre ou les horaires des séries indiquées sur le plan de tir ci-joint en fonction du nombre de participants.**

### ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne, **sur le site du CDT 95.**

[www.cdtir95.fr](http://www.cdtir95.fr)

La saisie informatique se fera au fur et à mesure des inscriptions selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».